



Que faire quand un voisin desherbe chez lui mais que....

Par **martin_old**, le **20/05/2007** à **00:33**

depuis des années un de mes voisins desherbe tous les 3 mois son champ avec du selectif et me fait crever un par un mes arbustes de haie.je lui en ai fait la remarque en lui demandant de se tenir à distance de ma limite mais avec beaucoup de désinvolture il me répond qu'il a dû donner une "bouffée " de trop vers chez moi ou que le vent etc.....et je remarque que cet acte est souvent fait en mon absence.en 5 jours les arbustes meurent.Que puis je faire?

Par **Jurigaby**, le **20/05/2007** à **00:42**

Bonjour.
Vous avez la possibilité de demander réparation du préjudice sur le fondement de l'article 1382 du code civil
A savoir, il a causé une faute et cette faute vous a causé un préjudice.
Vous pouvez donc demander des Dommages et intérêts égale à la valeur de chaque arbuste.
La procédure se déroulera très vraisemblablement devant Tribunal d'instance où la représentation par avocat n'est pas obligatoire.
Cdt.